L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux: 17 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI, 1er OCTOBRE 1891.

PETITES ANNONCES.

CHANGEMENT de local.—Le soussigné transférera son magasin de Nouveautés Cash au No 87 Tchoupitoulas. L. E. Bloch, importateur de vins et liqueurs et propriétaire du vin Peyrhaud. 27 sept—77

E. CAUDURIER & CO., Imprimeurs, No 22 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiana. Etiquettes de Pharmacies, imprimées et coupées depuis 25c. le millier. 19 mars—1an

DEMANDER.

ON demande—25 cordonniers chez L. Rodrigue, No 172 rue Poydras.
30 sept—7

ON demande—Une gardienne d'enfants bien recommandée. S'adresser 44 rue Bourbon.
27 sept—3 7

Demande de cuisinière.

Une bonne cuisinière trouvera immédiatement à s'employer en s'adressant au No 94, rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine.
22 sept.

A LOUER.

A LOUER.—Résidence 362 Esplanade. S'adresser à J. Weiss & Co., 17 rue Conti—1 son

LOCATION centrale, partie supérieure de maison 734 Canal, entre Carondelet et St-Charles; vingt chambres; bonne pour club ou pensionnat, venant d'être lambissée et peinte. S'adresser S. J. Weber, 123 Royale.
30 août—1 mois—cette et jeudi

A VENDRE.

A VENDRE—Du son de riz, aux plus bas prix pour du comptant. LANATX RICE MILL, bureau No 15 rue Conti.
20 sept—3 sem

MEUBLE KERE Gasoline de store à 100c. Ice Cream freezer. J. J. Paquette, 166 rue Canal. Téléphone 76. Ordres par la poste franco de port. Actuellement rue de Chartres, 1 étage LF

A VENDRE.—La librairie française 90 rue de la Harpe, ainsi que tout son contenu: papiers peints, articles religieux, fournitures de bureaux. S'adresser—Comptoir.
10 août—dim sui F

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Quong Wah vs Tim Donovan.

PREMIER COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. No 19,677—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la porte de la Cour de Justice, située au No 421 rue Lafayette, entre St Charles et Carondelet, le SAMEDI, 3 octobre 1891, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un wagon à ressorts à quatre roues. Un timonni
Un jeu de harnais
Saisi dans l'affaire susdite intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. P. FORTIER,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
23 sept—22 28—2 oct

Léon Joubert vs Rose ou Rosie Gunkerby.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. No 15,284—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour de District de la Nouvelle-Orléans et agissant comme juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la porte de la Cour Royale No 421, entre Conti et St Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 3 octobre 1891, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un Piano et un tabouret, laine à fumer, cigares, pipes, crayons, jarres en verre, ustilles, comptoirs, miroirs, tapis et un lot de meubles de moins été, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mes bureaux.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. D. POITIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
22 sept—22 29—oct 2

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme A. B. Lancaster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,471—Division H.—Attendu que M. B. Lancaster a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Josephine Lancaster, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si elles en ont) pour lesquelles le compte présenté par Peter Torre, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
25 sept—25 30—4 oct

Succession de Hattie Long.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,617—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si elles en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mary H. Rule soit et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
25 sept—25 30—4 oct

Succession de Giovanni Macetri

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,560—Division D.—Attendu que Rosa Recarardi a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Giovanni Macetri, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
27 sept—27—2 oct

Succession de Mme Josephine Brement, veuve d'Augustin Manuel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,750—Division A.—Attendu que Adolphe Lecler a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Mme Josephine Brement, veuve d'Augustin Manuel, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
23 sept—22 28—2 oct

Succession de Philomène Marius.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,729—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si elles en ont) pour lesquelles le compte présenté par John T. Ker, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22 sept—22 27—1e oct

Succession de Peter (ou Pietro) Lumia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,541—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si elles en ont) pour lesquelles le compte présenté par Peter Torre, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
24 sept—24 29—oct 3

Succession de James H. May.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 33,774—Division B.—Attendu que Nettie Cornelius, veuve de James H. May a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James H. May, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
19 sept—19 24 28 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

James Clark de Clo... leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,763—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si elles en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. Watts Kearney, syndic des créanciers de ladite succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
20 sept—20—oct 4 9

Friction Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement sûr et constant, suivant même immédiat, des douleurs rhumatismales, goutteuses et névralgiques; guérison possible quand le souffrant n'est pas d'un âge trop avancé et d'une constitution trop affaiblie par les excès et les maladies. Bouteille de 2 onces 50 cents.
Aller Se-Place, 156, rue Hospitale.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 30 SEPTEMBRE—CLASSE No 331
Tirage de 4 heures P. M.

37	4	6	17	6	13	9	24	50	58	59	41	70	28	45

Les tirages et dessins, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et sont ensuite publiquement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 30 septembre 1891—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU,
W. P. PINCKARD,
M. M. A. WILSON,
Commissaires.
Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus au bout jaune dans toutes les principaux journaux.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!
PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.
LA. S.
Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane
Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.
Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.
Les grands tirages extraordinaires